

PLAN LOCAL D'URBANISME

Règlement graphique 2/2

INVENTAIRE DU PATRIMOINE COMMUNAL (IBAN, IPAP, IPEN)

LE MAISNIL



Plan local d'urbanisme approuvé au Conseil métropolitain du 12 décembre 2019

Légende

- IBAN - Bâtiment susceptible de changer de destination en zones agricole et naturelle
- IPAP - Inventaire du patrimoine architectural, urbain et paysager
- IPEN - Inventaire du patrimoine écologique et naturel

0 100 m

Sources : MEL, DGI
Traitement : MEL/PSG/DIG/SOCEL
Edition : 02/02/2020

